



D.2022.10.19.3.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 19 Octobre 2022

3– PILOTAGE ET ATTRACTIVITÉ DU RÉSEAU

3-1 – Présentation du rapport annuel d'activité 2021 portant sur la convention de délégation de service public de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (M. Terrail-Novès)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo Collectivités a approuvé, par délibération D.2019.02.06.5.1 du 6 février 2019 le choix de l'entreprise TPMR Toulouse, pour l'exploitation de Mobibus à compter du 1er juillet 2019.

Un contrat de délégation de service public a été conclu pour une durée de 6 ans.

Conformément à l'article L 1411.3 du CGT et à l'article 39 du contrat de délégation de service public, le délégataire a transmis à Tisséo Collectivité son rapport annuel d'activité.

Les éléments principaux à retenir de cette année 2021 pour l'activité Mobibus sont les suivants :

- Une activité encore fortement marquée par les suites de la crise COVID au premier semestre 2021, avec un retour à une activité nominale en fin d'année ;
- Une forte baisse du recours à la sous-traitance pour absorber cette récession ;
- Une qualité de service attestée par l'obtention des certifications NF Services EN 13816 et 15140
- Une note moyenne de satisfaction de 16,6/20 mesurée lors de l'enquête de satisfaction des usagers.

Les moyens mobilisés en 2021 :

- 97,3 équivalents temps plein dont 80,7 ETP en effectif de conduite (81 conducteurs).
- Une flotte de 70 véhicules composée à fin 2021 de
 - 40 Renault Master adaptés pour embarquer 3 fauteuils roulants
 - 9 Renault Master adaptés pour embarquer 2 fauteuils roulants
 - 13 véhicules adaptés pour embarquer 1 fauteuil roulant
 - 8 véhicules pour le transport de personne sans fauteuil roulant.

Au cours de l'année 2021, 12 véhicules sont sortis du parc de Mobibus et 21 véhicules neufs y sont entrés.

Les chiffres de l'activité 2021 :

- 2 383 usagers actifs à fin 2021 c'est-à-dire ayant utilisé le service au moins une fois dans l'année
- Un trafic en augmentation de +20% par rapport à 2020 et en baisse de - 24% par rapport à 2019.
- 143 530 transports comptabilisés, soit 92,7% de l'objectif défini dans l'avenant 2, fixé à 155 000 transports.
- 943 430 kilomètres commerciaux ont été parcourus en 2021, soit un ratio de 6,7 km/voyages.

Les recettes annuelles effectives s'élèvent à 200 768 € HT avec une recette moyenne par voyage de 1,38 € HT.

5 352 800 € HT ont été consacrés par Tisséo Collectivités à la réalisation du service :

- Contribution forfaitaire de 5 648 394 €
- Recettes forfaitaires dues par le délégataire de 295 594,00 €

Cela représente un coût moyen de 37 euros HT/voyage réalisé.

Le rapport annuel d'activité présenté au titre de l'exercice 2021 a fait l'objet d'une présentation en commission consultative des services publics locaux le 6 septembre 2022. Le document complet est joint en annexe.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : PREND ACTE du rapport présenté au titre de l'exercice 2021.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le président,

Jean-Michel LATTES